

Logement social

ENGAGEMENT
DE SERVICE

QUALIVILLES
REF. 111

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org



V6 07032024

Numéro unique gratuit :
08000 13140

Services municipaux et CCAS

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi, de 12h à 18h

Demande de logement social

Pour qui ?

Tout public en demande de logement social respectant les conditions d'éligibilité (plafond de ressources).

Comment ?

Faire la demande de numéro unique d'enregistrement départemental :

→ internet :
www.demande-logement-social.gouv.fr

→ à France services :
sur rendez-vous

Où ?

Maison des services
Rez-de-chaussée
4 Bd du Docteur Minet
13140 MIRAMAS

Tél : 04 90 50 45 74
Mail : franceservices.miramas@orange.fr

Quand ?

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Délais ?

Traitement de la demande de numéro unique d'enregistrement départemental :
une semaine

Coût ?

Gratuit



INFORMATIONS ET SUIVI DE LA DEMANDE

Service du logement
MAISON DES SERVICES
4 Bd du Dr Minet 2^{ème} étage
13140 MIRAMAS
Tél : 08000 13140

Mail : logement@mairie-miramas.fr



Ville de Miramas

www.miramas.fr